

SYNDICAT NATIONAL DES BRASSERIES INDEPENDANTES

Le seul syndicat qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes





SON RÔLE ET SES MISSIONS :

• Crée en juin 2016, le Syndicat National des Brasseries Indépendantes a pour mission de :

→ REPRESENTER:

Nos adhérent(e)s auprès des institutions françaises et européennes

→ DEFENDRE:

Nos brasseries auprès des administrations et des pouvoirs publics

→ FEDERER:

L'ensemble des brasseries indépendantes pour être représentatif

- ➤ INFORMER, CONSEILLER, AIDER
 Nos adhérent(e)s sur les sujets réglementaires et juridiques
- Le SNBi est la seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes.
- Plus de 750 adhérent(e)s ont rejoint le SNBi à ce jour
- Soit plus de 2 210 emplois



SON ORGANISATION

Le conseil d'administration du SNBi élu en mars 2020 composé de 14 brasseurs



Jean François DROUIN – Les Brasseurs de Lorraine Président Délégué Régional Grand Est



Sonia RIGAL Déléguée Générale Responsable communication et relations adhérents



David HUBERT – Brasserie Ninkasi Vice - président Délégué Régional Auvergne Rhône Alpes



Daniel THIRIEZ – Brasserie Thiriez Vice - président Délégué Régional Hauts de France



Jean-Olivier RIEUSSET - Brasserie Alaryk Vice - président Délégué Régional Occitanie



Nathanaël ROGIER – Brasserie Gasconha Trésorier Délégué Régional Nouvelle Aquitaine



Jérôme DUCROT – Brasserie Le Goubelin Trésorier adjoint Délégué Régional Normandie





Jonathan ABERGEL – Brasserie Parisis Secrétaire Délégué Régional IIe de France



Nicolas SEYVE – Brasserie Belenium Secrétaire adjoint Délégué Régional Bourgogne Franche -Comté



Salem HAJI – Brasserie de la Plaine Délégué Régional PACA



Laurent BOITEAU – Brasserie Mélusine Délégué Régional Pays de la Loire



Vincent CROSNIER – Brasserie des Chandres Délégué Régional Centre Val de Loire



Olivier LALLEMAND – Brasserie du Bout du Monde Délégué Régional Bretagne



Pierre François MAESTRACCI – Brasserie Ribella Délégué Régional Corse



Frédéric Farrugia– Brasserie Guyanaise Délégué Régional Outremer



SON ORGANISATION

Un conseil d'administration (CA)

composé de l'ensemble des délégués régionaux de chaque région administrative élus par les adhérent(e)s - tous sont brasseurs.

La déléguée générale y participe aussi

des délégué(e)s départementaux,

élu(e)s par les adhérent(e)s = rôle de relai auprès du CA



une présence nationale des élu(e)s du SNBi TOUS brasseuses ou brasseurs



UNE EQUIPE SNBI ACCOMPAGNÉE PAR DES SPECIALISTES

Des personnes dédiées pour toute question :

- Réglementaire, qualité, sécurité ...:

Julie COIGNUS, Ingénieur réglementaire

- Autres sujets juridiques :

Avocats choisis en fonction de la thématique

- Social:

Cabinet FILOR, cabinet INEXTENSO

- Douanes, fiscalité:

Louis-Marie SAVY, juriste au Cabinet FIDAL

- Et tout autre spécialiste en fonction des sujets demandés



Pour des réponses précises et un soutien pour les adhérent(e)s



DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Différents sujets sont travaillés au sein de ces commissions, gérées par des responsables :

- Réglementaire Jean-François DROUIN
- Technique Jonathan ABERGEL
- Formation Daniel THIRIEZ
- Sociale Daniel THIRIEZ
- Label BI David HUBERT
- Ethique David HUBERT
- Matières premières / interprofession Jean-Olivier RIEUSSET
- Environnement / consigne Olivier LALLEMAND
- Sécurité au travail / CNAM Nathanaël ROGIER
- Communication Sonia RIGAL



Les adhérent(e)s sont les bienvenu(e)s au sein de ces commissions.



SUJETS EN COURS

- Des actions de relations publiques pour défendre les brasseries indépendantes
- En tant que syndicat reconnu officiellement par l'état, participation aux travaux liés à la convention collective et à la branche
- La transparence de l'origine des bières enfin votée grâce à notre action
- Nos brasseries soutenues pendant la crise grâce à nos échanges avec le gouvernement
- Un travail pour dénoncer les contrats brasseurs
- Les licences III pour une dispense de licence pour les brasseries au même titre que les viticulteurs
- Réalisation d'un code des usages pour mieux définir les pratiques et les styles
- Le titre de brasseur pour une formation qualifiante au métier de brasseuse / brasseur
- Le marque collective BI pour les adhérent(e)s



et encore de nombreux autres sujets...



<u>DES OUTILS ET SERVICES POUR LES ADHÉRENT(E)S</u>

• La réalisation de guides spécifiques









- Des CGV rédigées spécialement selon la loi Egalim 2
- Un médiateur de la consommation pris en charge par le SNBi
- Une foire aux questions sur l'espace adhérent
- Des formations / webinar gratuits organisés par le SNBI
- Des personnes dédiées pour toutes questions réglementaires, juridiques, sociales, douanes...



un accès dédié et sécurisé pour chaque adhérent(e) avec de nombreuses informations



UNE MARQUE COLLECTIVE POUR LES ADHERENT(E)S



Pourquoi la création de cette marque collective ?

La volonté de la création de cette marque collective fait partie des fondements du SNBI :

- Mettre en avant le savoir-faire des brasseuses / brasseurs indépendant(e)s
- Distinguer leurs bières de celles de l'industrie
- Aider le consommateur à identifier la véritable origine de sa bière
- Rassurer le consommateur sur le côté naturel de leurs bières
- Informer en toute transparence les consommateurs

Pour toute information: www.brasseurs-independants.fr/marque-collective/



UNE CENTRALE DE NEGOCIATION EXCLUSIVEMENT POUR LES ADHÉRENT(E)S



Création de la centrale de négociation Nego Brass', en association avec la société Alliance Confiance

Les objectifs de Nego Brass':

- comparer les offres des différents fournisseurs de la filière brassicole
- négocier des tarifs avantageux auprès de nombreux fournisseurs
- les fournisseurs ciblés par la centrale : matières premières, consommables, matériel, prestations de service, hygiène ...

<u>Les avantages pour les adhérent(e)s :</u>

- gain financier: conditions tarifaires avantageuses
- gain de temps : économie en temps de recherche de fournisseurs et en temps de négociation
- gestion administrative facilitée sur les remises de fin d'année gérée par la société Alliance Confiance



UN SALON VIRTUEL PERMANENT POUR LES BRASSERIES

Créé par le SNBi, Brass'Expo est devenu la plateforme de référence pour trouver en un seul clic un fournisseur de la filière brassicole.

Plus de 90 fournisseurs sont inscrits à ce jour.



www.brass-expo.com



ET BIEN D'AUTRES ACTIONS TOUTE L'ANNÉE

- Des actions / évènements grand public pour aider les adhérents à développer leur chiffre d'affaires
- Des partenariats avec de nombreux salons et festivals
- Une communication soutenue toute l'année (mailing, communiqué de presse...)
- -Réseaux sociaux : FB, Instagram et LinkedIn













COTISATIONS

- Coût: 120 € + 0,10 €/hl pour 12 mois

POUR REJOINDRE LE SNBI

WWW.SNBI-FRANCE.FR/ADHERER/

Adhésion en ligne 24h / 24, 365 jours par an

CONTACT:

contactesnbi-france.fr www.snbi-france.fr www.destination-brasseries.fr







Syndicat National des Brasseries Indépendantes 51 rue du Général Leclerc-78570 ANDRESY